

Régions - Neuchâtel et Littoral

**14.02.2014, 00:01 - Neuchâtel et Littoral**

Actualisé le 14.02.14, 01:39

## L'assainissement du CPLN est urgent



Le CPLN nouveau vu de l'entrée est (côté lac) de Neuchâtel. Le bâtiment C, actuellement sur un seul niveau, sera démoli puis reconstruit sur trois étages. Le bâtiment D qui se trouvait en face de ce complexe a été démoli pour permettre la construction de Microcity. BUREAU D'ARCHITECTE BOVET ET JEKER

### **Le Grand Conseil devrait se prononcer, en mars, sur l'octroi d'un crédit de 34 millions de francs visant à rénover le Centre professionnel du Littoral neuchâtelois. Le premier d'une série.**

Dans une salle de mécanique, deux seaux récoltent les gouttes tombant du plafond, tandis qu'une coûteuse machine CNC est recouverte d'une bâche visant à la protéger de l'eau. La vision révèle une évidence: les bâtiments A, B et C du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN) sont incontestablement obsolètes.

Un euphémisme puisqu'ils s'avèrent, par ailleurs, être de véritables " gouffres énergétiques ", pour reprendre les termes de l'architecte cantonal, Yves-Olivier Joseph. Ce dernier n'hésite pas non plus à parler de " signal d'alarme " en évoquant la carbonatation du béton (les barres d'acier gonflent sous l'effet de la corrosion et font éclater le béton d'enrobage) desdits bâtiments.

### **Dégâts dus à l'eau**

" Des travaux sont non seulement nécessaires, mais surtout urgents! Les infiltrations d'eau peuvent causer des dégâts qui pourraient s'avérer importants! ", lance la conseillère d'Etat en charge du Département de l'éducation et de la famille, Monika Maire-Hefti. Avant d'annoncer le coût de ce "projet phare " de la législature. Un coût qui s'élèvera tout de même à 34 millions de francs (sans compter deux crédits d'étude préalables, de respectivement 400 000 et 1 million de francs). Soit à peu près la moitié de la somme investie par le canton pour la réalisation de son dernier projet d'envergure: Microcity. Mais Monika Maire-Hefti s'empresse d'évoquer, à terme, une économie brute annuelle de l'ordre de 600 000 francs, due à la seule réduction des frais d'entretien, de consommation énergétique et de locations. La surface brute du CPLN augmentera, en effet, de 3800 mètres carrés.

Cela grâce à la démolition puis à la reconstruction de la halle C (actuellement sur un niveau) qui s'élèvera, au final, sur trois étages. Les orientations prises pour ce dernier bâtiment (soit changer son affectation de bâtiment industriel en bâtiment scolaire) augmentent évidemment les coûts de construction.

Ce qui explique en partie, selon la conseillère d'Etat, l'écart de 10 millions de francs entre les 34 millions actuels et la demande de 24 millions de francs énoncée lors du crédit d'étude. Mais cet écart est aussi à imputer à la non prise en compte, dans un premier temps, des coûts relatifs aux assainissements intérieurs et aux installations techniques (chauffage, ventilation, sanitaires, électricité) des bâtiments A et B. Unités dont seule la réfection de l'enveloppe extérieure avait initialement été prise en compte.

### **Esthétisme conservé**

Parmi les trois mandats d'étude retenus, le projet du bureau d'architecture Bovet et Jeker, de Fribourg, est lauréat. Construits en deux étapes, les bâtiments actuels du CPLN datent des années 1960 et 1970. N'ayant jamais bénéficié d'une rénovation conséquente, ils sont " dans un état de dégradation avancée ", relève Jean-Marc Bovet, du bureau d'architecture susmentionné, appelé à développer le projet. Et de préciser: " J'ai beaucoup de respect pour la simplicité et la rationalité esthétique de ces constructions." Aussi l'architecte envisage-t-il le futur bâtiment C dans la continuité architecturale des annexes A et B. Ces dernières seront donc restaurées dans leur esprit initial.

Cela même si certains éléments, comme les fenêtres, devront être changées pour cause d'étanchéité, de ventilation entièrement revue ou simplement pour s'adapter aux normes actuellement en vigueur. Mais les proportions seront conservées. A l'intérieur de ces bâtiments labellisés Minergie (A et B) et Minergie P (C) l'espace sera en outre complètement réorganisé en fonction des filières.

" Le CPLN a son identité et nous allons la préserver ", promet Jean-Marc Bovet.

## QUELQUES ELEMENTS CLES

**CALENDRIER** Projet et crédit devraient être présentés au Grand Conseil lors de la session de mars. S'il passe la rampe, les travaux débiteront durant les vacances d'été. Ils se dérouleront en six étapes sur trois ans, en commençant par la démolition de la halle C.

**ENERGIE** L'assainissement des bâtiments du CPLN permettra une économie énergétique à hauteur de 65% par rapport à l'état actuel.

**700 000 FRANCS** Inclus dans le crédit de 34 millions de francs, le coût estimé pour la location d'ateliers où installer les apprenants durant les travaux de transformations.

**1,2 MILLIARD** En francs, la valeur du patrimoine immobilier de l'Etat. les bâtiments servant à la formation constituent le 55% de ce patrimoine. Selon l'architecte cantonal, l'assainissement du CPLN est le premier d'une longue série. D'autres bâtiments du même type (dont les lycées et autres centres de formation du canton) devraient bénéficier du même sort.

*Par FLORENCE VEYA*